

Centres de gestion de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Concours ou examen :

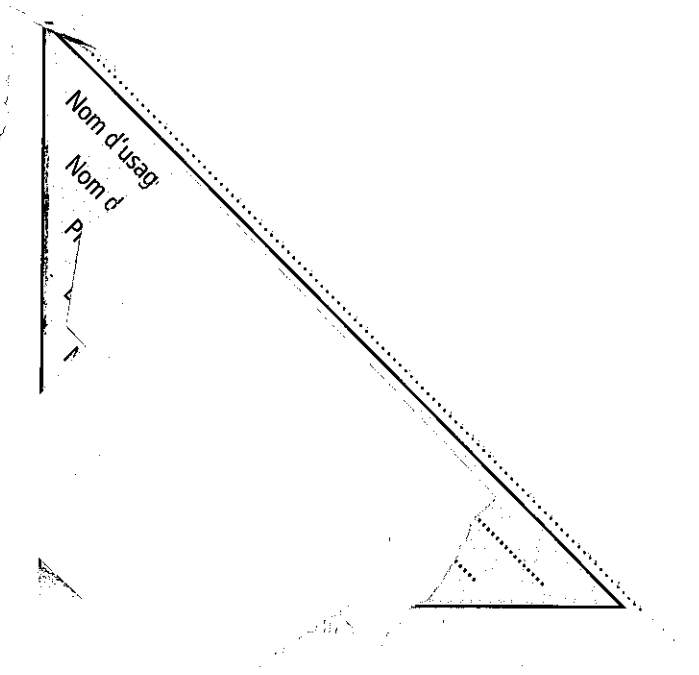
ATTACHÉ TERRITORIAL

Interne ⁽¹⁾ Externe ⁽¹⁾ 3^e concours ⁽¹⁾

Spécialité : ...ANIMATION.....

Épreuve de : ...NOTE.....

Date de l'épreuve : ...22/11/2018.....



Colonne réservée
à l'administration

Numéro de copie

2038

Note attribuée
(réservé au jury)

11,1

Commune d'Alpha
Service Éducation et Loisirs

de 22 novembre 2018,

À l'attention de Mme la Directrice
Générale des Services,

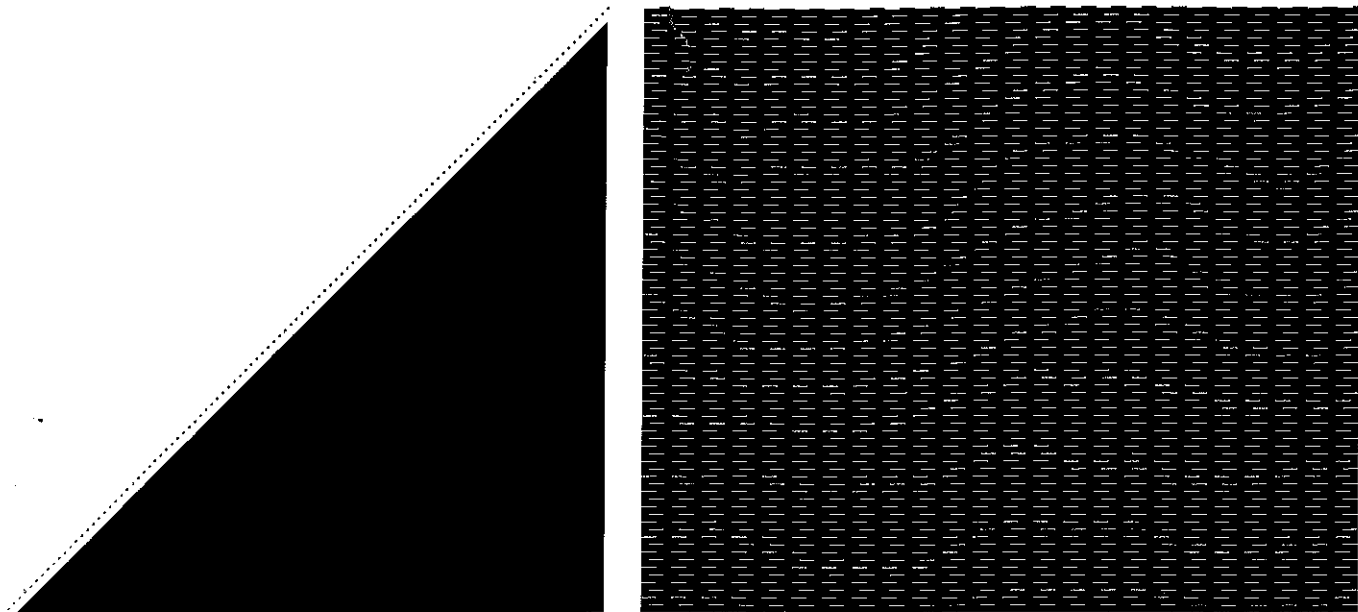
Objet : Note relative à la mise en place d'une
démarche d'apprentissage et de formation tout au
long de la vie au cœur d'une "ville apprenante"

Références :

- Recommandation du Conseil de l'Union Européenne, 20 décembre 2012
- Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies, 2015
- Déclaration de Mexico, Conférence internationale sur les villes apprenantes (ICLC), UNESCO, 29 septembre 2018

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie. \1
Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiales, encre autre que bleue ou noire...).



Depuis le milieu des années 2010, la notion de "ville apprenante" a trouvé une résonance particulière au sein du débat intellectuel global, que ce soit auprès de l'OCDE, de la Commission Européenne, que de l'UNESCO ou des Nations-Unies. Dans un contexte de compétition accrue pour l'attractivité de leurs territoires, les villes peuvent trouver un intérêt à mettre au cœur de leur projet local les "activités d'apprentissage, entreprises à tous moments de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences" de tous au service de la créativité et du dynamisme du territoire.

Cette note vise à questionner l'importance et l'actualité de cette refonte de notre manière de penser l'éducation,^(I) en montrant quels atouts la "ville apprenante" peut elle apporter dans une perspective d'attractivité communale, et par quels moyens il peut être possible de l'envisager.^(II)

I. Des mutations du monde moderne à l'importance de penser l'éducation comme une continuité

A. Un monde globalisé et connecté qui impose à la ville un changement de paradigme.

Nos sociétés doivent faire face à de nouveaux enjeux, liés à la mondialisation et aux mutations de l'économie. Celle-ci, passe d'une économie productive à une économie de la connaissance et du savoir, centrée sur l'évolution technologique des techniques d'information et de communication (NTIC). Le chômage ne cesse d'augmenter, preuve d'une certaine incapacité de l'éducation traditionnelle à proposer une formation adaptée à la demande de compétences toujours plus transversales, flexibles, en constante évolution. Les enjeux environnementaux interrogent nos modèles de croissance et d'attractivité.

On ne peut ainsi que constater l'inadéquation de nos leviers d'innovation traditionnels face à ces bouleversements. C'est bien là tout l'enjeu qui réside dans cette notion de ville apprenante : penser les ressources du changement et de l'innovation comme endogènes à nos territoires, concevoir l'apprentissage dans sa globalité comme la condition du développement.

B. L'éducation tout au long de la vie comme réponse à la reconnaissance d'une socialisation multi-factorielle et multi-temporelle

Penser la "ville apprenante" c'est avant tout prendre conscience que c'est bien l'environnement culturel, social, historique, économique, éducatif dans sa globalité qui forme un individu. L'apprentissage a un caractère indéniablement "social" en ce qu'il est stimulé par la mise en commun de pratiques, valeurs, idées (l'"intelligence multiple" d'Howard Gardner). L'éducation se fait non seulement sur toute la durée de la vie (verticale) mais aussi en utilisant toutes les ressources en provenance

de secteurs décloisonnés. La connaissance ne provient pas uniquement de l'environnement scolaire. La famille et le territoire furent longtemps craints par le discours général sur l'éducation, jugés propices aux replis communautaires. Or, la "centration" autour de l'École n'a plus de sens, et pénalise la reconnaissance de l'apport d'autres secteurs. "Si chacun se construit dans les interactions avec un environnement, la qualité de cet environnement est alors essentielle" note B. Bier. L'apport de la sociologie interactionniste (B. Latour) est crucial dans la compréhension de la notion de "ville apprenante". Ainsi, aucune institution ne détient le monopole de la connaissance, ce qui implique de décloisonner les politiques publiques, trop sectorialisées : les politiques de la ville, de la jeunesse, de l'enseignement, de l'aménagement doivent toutes être pensées ensemble comme des outils pour rendre la ville plus innovante et créative.

II. Reconfigurer la démarche dans tous les secteurs de l'action publique pour une ville durable, juste et attractive.

A. Co-construire la ville avec la société civile dans une dynamique de gouvernance et de savoir partagés

Les démarches de "ville apprenante" et "d'éducation tout au long de la vie" impliquent une réelle dynamique d'inclusion et de participation d'acteurs divers mis en réseaux. Impliquer tous les citoyens et leurs savoirs et potentiels créatifs impose d'aller au-delà du traditionnel angle mort de la participation dans les politiques

municipales, qui s'apparentait plus à de la communication qu'à une réelle co-conception, et laissant de côté les moins éduqués, les plus vulnérables, les moins engagés politiquement, reproduisant de fait les mécanismes d'exclusion sociale.

L'apprentissage doit être collectif : privilégier les logiques de partenariat entre différents acteurs (publics, privés, associatifs); s'assurer de la mobilisation des savoirs de tous aussi au sein de l'instance municipale. Autonomiser les citoyens vise à créer une synergie, une véritable dynamique d'innovation communautaire débouchant sur plus de cohésion et de lien social entre les différentes composantes de la ville, ralentissant son atomisation. Stimuler l'engagement civique passe impérativement par la réaffirmation du leadership des jeunes comme parties prenantes actives et centrales aux villes apprenantes. Il s'agit donc de penser des espaces nombreux et repensés d'échanges transversaux, pour faciliter les processus d'apprentissage communautaire. On pense par exemple aux "Fab-Labs", aux "tiers-lieux apprenants" comme l'espace Mandela à Clermont-Ferrand, aux incubateurs de pratiques communautaires culturels ou artistiques. La dimension inter-générationnelle de ces dispositifs sera à généraliser.

B. Utiliser ces ressources pour développer la transversalité et l'adaptabilité de l'éducation et l'apprentissage

Il est crucial de repenser l'articulation entre la sphère du travail et celle de l'éducation. Le savoir et l'économie créative sont des leviers fondamentaux de la lutte contre le chômage. En effet, il semble crucial dans la réflexion autour des métiers et des compétences de demain. Le monde du travail n'est plus linéaire ni

cloisonné. Les NTIC y occupent une place fondamentale. Les reconversions dans les métiers manuels aussi. Or, l'enseignement et la formation traditionnelles ne se sont pas adaptés à ces évolutions. La mise à niveau, l'adaptabilité permanente sont essentielles dans l'économie de la connaissance. Il apparaît donc important de favoriser les passerelles entre secteurs, disciplines et acteurs : entre bénévolat, apprentissage, activités "péri"-scolaires dans le tissu associatif pour apprendre des autres...

Les activités dites "péri"-scolaires sont en fait centrales à l'apprentissage, et il incombe aux villes apprenantes de renforcer ces espaces d'ouverture en concevant de vrais projets éducatifs territoriaux impliquant une variété d'acteurs éducatifs issus de la société civile, du secteur privé, du sport, de la culture...

Concevoir la ville en imbriquant la recherche, l'enseignement, le tourisme, les loisirs, la culture porte ses fruits : l'exemple de Poitiers et de son Futuroscope est à cet égard significatif.

Alors que le réseau de "villes apprenantes" regroupe en France une vingtaine de municipalités, Clermont-Ferrand était en 2017 la première à recevoir le label "ville apprenante" de l'UNESCO. S'insérer dans cette dynamique présuppose un engagement politique fort, au risque de rentrer dans "une scolarisation à outrance" (Glasman, 2005) ou tout de même éducatif, ou d'éprouver des difficultés de mobilisation des acteurs. Mais lorsque ces préconditions sont réunies, s'engager dans une telle stratégie de développement territorial peut permettre à la commune d'affirmer sa place dans la liste des villes attractives, tant

sur le plan économique (création d'emplois, clusters d'innovation), que social (bien-être et cohésion) et culturel. C'est ainsi une stratégie de différenciation de choix, exigeante mais très ambitieuse et prometteuse.